



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Chamblon soumet à l'enquête publique du 14 mai 2022 au 13 juin 2022 inclus :

LA DÉSAFFECTATION PARTIELLE DU DP 60 ET TRANSFERT À LA PARCELLE COMMUNALE 90

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté uniquement sur rendez-vous (à fixer par téléphone au 024 445 35 75).

Les observations ou les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête, faute de quoi, il ne sera pas possible d'en tenir compte.